



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 22 JUIN 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le **lundi 22 juin à 19 heures 00**, le conseil municipal, légalement convoqué le lundi 15 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **M. THIBAULT**, 1^{er} Maire-Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mmes **HUMBERT, PICOLO**, MM. **NOQUET, VALENCE**, Maires-Adjoints.
Mmes **BIDEAU, BINZENBACH, FALAISE, JOLLY, PEIGNE, PETROZ**, MM. **BECQUET, BURGEL, COLLET, DEMANTE, EMIRY, FROMENTIN**, conseillers municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS : M. **JOLLY**, Maire – Mme **ABLIN**, Maire-Adjointe
Mmes **AULNETTE, FERRY, MORAND**, M. **BARNAGAUD** Conseillers municipaux

POUVOIRS :

Monsieur **JOLLY** donne pouvoir à Monsieur **THIBAULT**
Madame **ABLIN** donne pouvoir à Madame **HUMBERT**
Madame **AULNETTE** donne pouvoir à Monsieur **NOQUET**
Monsieur **BARNAGAUD** donne pouvoir à Monsieur **VALENCE**
Madame **FERRY** donne pouvoir à Monsieur **DEMANTE**
Madame **MORAND** donne pouvoir à Madame **PEIGNE**

Monsieur Gérald FROMENTIN a été élu secrétaire de séance

N° des délib.	Désignation des dossiers	Décisions
2026-47D	Désignation d'un correspondant défense CORDEF	À L'UNANIMITE : <u>DESIGNE</u> Daniel DEMANTE, CORDEF.
2026-48D	Adoption du règlement intérieur	A L'UNANIMITE : <u>ADOPTE</u> le règlement intérieur dans les conditions exposées par Monsieur le 1 ^{er} Maire-Adjoint.
2026-49D	Formation des élus et fixation des crédits affectés	A L'UNANIMITE, <u>DECIDE</u> d'inscrire au budget principal une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux égale à 2 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil municipal. Le montant réel de ces dépenses de formation ne peut excéder 20 % du même montant.
2026-50D	Frais engagés par les élus prise en charge	À L'UNANIMITE, <u>ADOPTE</u> la proposition de la Maire-Adjointe en charge des finances.
2026-51D	Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois	A L'UNANIMITE : <u>MANDATE</u> l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale.

N° des délib.	Désignation des dossiers	Décisions
2026-52D	Convention avec SNA pour le contrôle des poteaux et bouches d'incendie	A L'UNANIMITE <u>APPROUVE</u> la mise en place d'une convention avec SNA pour le contrôle des poteaux et bouches d'incendie.
2026-53D	Création d'un emploi de collaborateur de cabinet auprès du Maire – Directeur de cabinet	À L'UNANIMITE : <u>DECIDE</u> la création de l'emploi de collaborateur de cabinet à temps complet auprès du Maire, dénommé Directeur de cabinet du Maire.
2026-54D	Recrutement d'agents contractuels de droit public – sur emplois permanents	À L'UNANIMITE : <u>AUTORISE</u> le Maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoin des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par aux articles L332-13 et L.332-14 du CGFP
2026-55D	Recrutement d'agents contractuels de droit public – sur emplois non permanents	À L'UNANIMITE DESIGNE : <u>AUTORISE</u> le Maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoin des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées les articles L 332-22 à L 332-23 du CGFP (Code Général de la Fonction Publique).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Le 1^{er} Maire-Adjoint



Claude THIBAUT